

15

Vulcano®

...pour agir efficacement



CONDITIONNEMENT

Aérosols de 600ml net par carton de 12.

COMPOSITION

Substances actives :

Perméthrine 1,60 g/l
D-trans-tétraméthrine 0,71 g/l
Piperonyl Butoxyde 2,39 g/l



PULVÉRISATION



INSECTICIDES SPÉCIAL RAMPANTS

**DÉTRUIT TOUS LES INSECTES RAMPANTS.
TRÈS LONGUE DURÉE DE PROTECTION
(JUSQU'À 6 MOIS). ACTIF MÊME SUR LES INSECTES
RÉSISTANT AUX AUTRES INSECTICIDES. NE TÂCHE
PAS. PARFUMÉ PAR ADDITIF. FACILE D'EMPLOI.**



MODE D'EMPLOI - UTILISATION

Détruit tous les insectes rampants : cafards, blattes, ravets, fourmis, punaises, puces, araignées, forficules, cloportes, poissons d'argent, tiques, etc... ainsi que les insectes volants: mouches, moustiques, guêpes, etc... qui se posent sur les surfaces traitées.

Pulvériser à une distance de 10 à 20 cm tous les endroits où les parasites domestiques peuvent se cacher, se nourrir ou se déplacer. Les habitats habituels sont en général toutes les crevasses, trous, endroits derrière le mobilier, etc... Une couverture périodique du produit doit être appliquée le long des plinthes, derrière le mobilier et le long de toutes les conduites sanitaires ou de chauffage, etc.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Après le traitement, quitter la pièce, laisser agir une vingtaine des minutes puis bien ventiler après usage.
- Compte tenu de son mode d'action particulier, Vulcano Rampants ne doit pas être retiré par lavage ou nettoyage.
- Ne pas pulvériser directement sur l'homme, sur les animaux domestiques, les aquariums, les aliments et les plantes.
- Protéger contre tout contact, les aliments, la vaisselle, les aquariums, et les cages d'animaux ou bien les sortir du local traité.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les muqueuses.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple demande.

À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT

LAQUE CHOC + 1 L

- *Liquide prêt à l'emploi qui s'utilise tel quel et ne nécessite aucune dilution avant d'être utilisé.*
- *Pulvériser simplement les endroits fréquentés par les insectes.*
- *Produit biocide pour la destruction des insectes rampants et volants*



FICHE
16